

## Retour d'un produit acheté sur un site en français et en .fr

## Par Chris6413, le 26/11/2020 à 14:58

Bonjour.

J'ai achété une alimentation pour batterie, sur le site http://www.pour-batterie.fr et sur lequel il est écrit "remboursement 30 jours". L'article ne me convennant pas, je les ai contactés pour leur demander la procédure de retour. Mais étant, en fait, basé en Chine où je ne sais où ils ne peuvent me fournir qu'une adresse à l'étranger (Allemagne, Pologne ou Chine).

Ma question est la suivante :

Etant donné que rien sur le site ne laisse paraître qu'il ne s'agit pas en fait d'un site français, ont-ils le droit de m'imposer des frais de port de retour à l'étranger pour bénéficier du remboursement ?

Je vous remercie de vos réponses.

## Par youris, le 26/11/2020 à 16:40

bonjour,

à contrario, rien n'indique qu'il s'agit d'un site français, dans la rubrique qui sommes-nous, il est indiqué qu'il s'agit " magasin E-commerce d'Europe "

le libellé des pages du site indique une traduction.

à la page livraison et retour, il est bien indiqué:

Le client est responsable des frais d'expedition sur les articles retournes.

salutations

Par Chris6413, le 27/11/2020 à 00:14

Bonjour.	
Merci de votre réponse.	
La prochaine fois je serai plus attentif.	
Bien a vous.	